

ZOOM

Quelles aides pour rénover et adapter son habitat?

L'ADMR vous propose un tour d'horizon rapide des aides versées par l'Agence nationale de l'habitat (Anah).

EN DIRECT

Bonne année 2023!

Le réseau ADMR, ses bénévoles et ses salariés, vous présentent leurs meilleurs vœux pour l'année 2023!

Que cette nouvelle année vous apporte, ainsi qu'à vos proches, plein de petits bonheurs et de grandes joies, ainsi que des moments de solidarité et de partage.

Souhaitons qu'en 2023 les valeurs qui animent notre mouvement (Solidarité, Respect, Proximité, Universalité et Réciprocité) s'imposent comme les valeurs fondamentales qui contribuent à l'avènement d'une société plus juste et inclusive.





1) Rénover pour faire des économies énergétiques

- MaPrimeRénov' destinée à l'ensemble des propriétaires pour aider au financement de travaux d'isolation, de chauffage, de ventilation ou d'audit énergétique. Le montant est forfaitaire et calculé en fonction des revenus du foyer et du gain écologique permis par les travaux.
- MaPrimeRénov' Sérénité destinée aux propriétaires occupants aux revenus modestes pour financer des travaux de rénovation globale permettant un gain énergétique d'au moins 35 %. Le montant maximal de la prime varie de 10 500 € à 15 000 €.

2) Adapter pour rester plus longtemps chez soi

L'aide **Habiter Facile**, dédiée aux travaux d'adaptation de l'habitat

pour vivre plus longtemps chez soi permet aux ménages aux revenus très modestes de financer les travaux à hauteur de 50 % (aide de 10 000 € maximum) et 35 % pour les ménages à revenus modestes (aide de 7 000 € maximum).

Une nouvelle aide **Ma Prime Adapt'** est prévue au 1^{er} janvier 2024 afin de permettre une aide financière pour l'aménagement de son logement au vieillissement et à la perte d'autonomie. L'ADMR participe à la concertation des acteurs sociaux pour définir les modalités d'accès et de sa mise en œuvre.

Pour en savoir +

www.maprimerenov.gouv.fr

www.france.tv

Pour l'émission Enquête de santé sur France 5 "Vieillir chez soi, le meilleur choix ?"

Service civique : un rôle sociétal essentiel

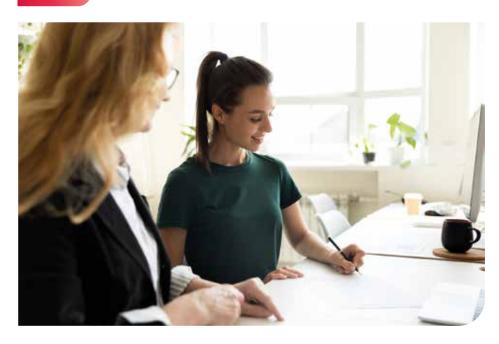
Depuis dix ans, le service civique offre la possibilité à des jeunes de prêter main-forte aux associations et de s'engager pour quelques mois dans une mission d'intérêt général. Un dispositif que les associations ADMR mettent à profit pour renforcer leurs actions en matière de prévention et de renforcement du lien social. Plusieurs missions collectives solidaires leur sont proposées : visites de convivialité, organisation et animation d'ateliers comme des ieux de mémoires, des cours de cuisine, ou encore sur l'utilisation des nouvelles plateformes technologique pour permettre aux personnes accompagnées de rester en contact avec leur famille.

Autant de missions qui permettent à ces jeunes de se sentir utiles, de compléter leur formation, et constituent un tremplin pour accéder à une formation, voire directement à un l'emploi. Certains jeunes autour de vous souhaitent s'engager dans cette voie, invitez-les à contacter l'association ADMR la proche de chez eux.

Pour en savoir +, contactez l'association ADMR la plus proche de chez vous.

Toutes nos adresses sur www.admr.org

INFO+



L'ADMR et l'alternance, un parcours privilégié pour un premier emploi

L'alternance est une solution de choix pour accéder à un emploi stable. L'étudiant bénéficie d'un apprentissage immersif en mettant les connaissances théoriques à l'épreuve du terrain. Il se constitue ainsi une expérience professionnelle solide et se forme tout en étant rémunéré. Les compétences développées s'appliquent sur des missions concrètes et permettent gagner progressivement en responsabilité. C'est en tout cas la vision de l'ADMR qui, depuis 2019, mène une politique volontariste en matière d'apprentissage et propose 2 types de contrat : le contrat d'apprentissage et le contrat de professionnalisation. Le premier s'adresse aux jeunes de 16 à 29 ans et prépare à un diplôme d'état, à un titre professionnel ou à des diplômes pour les fonctions support ; le second permet d'acquérir un diplôme d'état ou une qualification professionnelle reconnue dans le cadre de la formation continue.

Vos proches s'intéressent à l'apprentissage ?

Invitez-les à contacter l'association ADMR la proche de chez eux.

Pour en savoir +, contactez l'association ADMR la plus proche de chez vous.

Toutes nos adresses sur www.admr.org



Pour connaître l'association ADMR la plus proche de chez vous, contactez notre plate forme personia

01 44 65 55 20

ou connectez-vous sur notre site www.admr.org



onception/réalisation : Pia - Photos : ADMR, Adobe Sorck